

Grille d'analyse de la pertinence de la modification d'un point d'embarquement

Le Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) est responsable d'organiser le transport scolaire des élèves de son territoire conformément à sa [Politique relative à l'organisation du transport scolaire](#).

Le Service du transport du CSSDS scolaire travaille en collaboration avec les directions d'école, les transporteurs et différents intervenants. Son rôle est de déterminer :

- Le droit au transport
- Les horaires
- Les parcours
- Les lieux d'embarquement et de débarquement des élèves

Élaboration des parcours

Chaque année, les parcours d'autobus sont élaborés selon l'adresse des élèves et divers critères de sécurité et d'efficacité du transport scolaire. Ils peuvent être modifiés d'une année à l'autre, notamment afin de maintenir un temps de parcours généralement inférieur à 1 h 30.

Point d'embarquement et de débarquement

Dans certains cas, des parents demandent la modification du point d'embarquement de leur enfant parce qu'ils le considèrent non sécuritaire. La plupart des demandes visent à éviter qu'un élève ait à traverser la route pour se rendre à son point d'embarquement.

Pour analyser ces demandes de façon uniforme et objective, le Service du transport scolaire utilise la grille présentée à la page suivante. Les critères évalués tiennent compte :

- Du type de route
- De la vitesse permise
- Du volume de circulation
- De la visibilité
- De l'âge des élèves concernés

Le résultat de cette analyse permet de déterminer si le point d'embarquement sera maintenu ou modifié.

Grille d'analyse de la pertinence de la modification d'un point d'embarquement

Éléments identifiés :	Niveau de risque :		
	Élevé	Modéré	Faible
Structure physique de la route			
Type de route	Route provinciale (numéro)	Chemin/rang	Rue/chemin privé
	10 points ☐	6 points ☐	2 points ☐
Circulation routière			
Limite de vitesse	90 km/h	70 km/h	50 km/h
	10 points ☐	6 points ☐	2 points ☐
Densité de la circulation	Circulation dense (# véhicules/h)*	Circulation régulière	Densité faible
	10 points ☐	6 points ☐	2 points ☐
Situation au point d'embarquement			
Visibilité des véhicules derrière l'autobus en raison d'une pente ou d'une courbe (même voie)	Faible (- 150 m – 70 km/h, - 300 m – 90 km/h)	Normale (150 m – 70 km/h, 300 m – 90 km/h)	Élevée (plus de 300 m)
	10 points ☐	6 points ☐	2 points ☐
Visibilité des véhicules devant l'autobus en raison d'une pente ou d'une courbe (voie opposée)	Faible (- 150 m – 70 km/h, - 300 m – 90 km/h)	Normale (150 m – 70 km/h, 300 m – 90 km/h)	Élevée (plus de 300 m)
	20 points ☐	12 points ☐	4 points ☐
Clientèle			
Ordre d'enseignement	Précolaire	Primaire	Secondaire, FP, FGA
	40 points ☐	24 points ☐	8 points ☐
Commentaires : _____ _____ _____			
Total : /100			

Risque élevé : 100 à 70 points
Risque modéré : 70 à 50 points
Risque faible : 50 à 20 points

Le point d'embarquement **doit être modifié**
 La modification du point d'embarquement **pourrait être envisagée** et
 des mesures d'atténuation **pourraient être mises en place**
Il n'y a pas lieu de modifier le point d'embarquement

*Voir document du MTQ